

L'AGROCHIMIE EPINGLEE PAR QUE CHOISIR

La revue QUE CHOISIR de février démontre que les producteurs de pesticides ont un discours de façade à propos de l'environnement. Trois exemples d'abus sont mis en évidence. Il y a le fameux brevet inexploité de BASF (cf ARGOS décembre). Il y a aussi l'histoire du packaging de Sandoz. La firme vendait deux produits liés (un fongicide et un insecticide) à la plupart de la distribution alors que certaines coopératives pouvaient acheter séparément le fongicide. Il y a aussi, moins connue, la cocasse aventure vécue par un négociant. Il achète Amistar en Allemagne et il traduit l'étiquette apposée sur le bidon en langue française. Sur les bidons qu'il revend en France apparaît alors la mention *"toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement"*

La société Zeneca l'attaque alors au motif que son produit n'aurait jamais dû être accompagné de cette mention par rapport à l'environnement. En France, le produit a reçu une AMM sans l'obligation de porter cette mention.

Or, le dossier d'homologation présenté aux autorités européennes par Zeneca signale le risque par rapport à la faune aquatique...

La revue Phytoma en prend également pour son grade puisque sous un prétexte fallacieux, elle ne consacre que quelques mots au produit herbicide flazasulfuron (Mission ou Katana) qui a provoqué de grands maux sur le vignoble champenois. Rappelons au passage que le ministère de l'agriculture apporte sa caution morale à la revue !

Interrogé par QUE CHOISIR, le président de l'association Audace dénonce le fait que la responsabilité des fabricants ne soit quasiment jamais mise en cause alors qu'à l'inverse, l'agriculteur est souvent désigné comme le seul coupable. La journaliste de QUE CHOISIR évoque donc tout naturellement les ratés de l'homologation et notamment les insuffisances des études toxicologiques présentées par les firmes que ce soit pour le gauchou ou le flazasulfuron.

Cet article ne passe pas inaperçu car la présidente de QUE CHOISIR, M-J Nicoli, est très impliquée dans Farre avec l'UIPP, le syndicat des firmes phytos, qui en est le principal bailleur de fonds.

De son côté, 60 MILLIONS DE CONSOMMATEURS de février estime que l'ivermectine, utilisée dans la lutte contre le varon ; continue à faire des dégâts en particulier en empoisonnant une espèce de chauve souris. De plus, l'ivermectine bénéficie de la complaisance de l'Afssa note la revue consumériste !